



Mission Locale
du Lunévillois

GRAND EST

11 bis, avenue de la Libération
54300 LUNÉVILLE

Tél. 03 83 74 04 53

www.mllweb.info •  MLLunéville



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



Cofinancé par
l'Union européenne

RAPPORT MORAL

La Mission Locale du Lunévillois est plus que jamais au cœur du dispositif d'aide à la recherche d'emplois pour les jeunes de notre territoire.

Dans un contexte géopolitique qui ne cesse d'évoluer et particulièrement, en cette année 2023, avec la Loi sur le Plein Emploi, nous déployons toutes nos énergies pour nous adapter aux changements grâce à une équipe pluridisciplinaire efficace que nous allons décliner dans le projet d'établissement en cours d'élaboration avec trois thèmes essentiels :

- Aller vers
- Accueil - information du public - orientation vers les partenaires adaptés
- Accompagnement à l'élaboration de parcours d'insertion sociale et professionnelle et également de l'offre de services dédiées aux entreprises.

Le rapport d'activité, toujours détaillé, démontre l'efficacité de nos actions et nos capacités d'adaptation aux changements.

Toutefois, la résilience et les capacités d'adaptation qui sont dans les gènes des salariés de la structure, ne permettent pas d'être aussi efficaces que l'on voudrait en raison des charges administratives qui nous sont toujours imposées.

Que toutes et tous soient remerciés pour leur engagement et leur disponibilité.

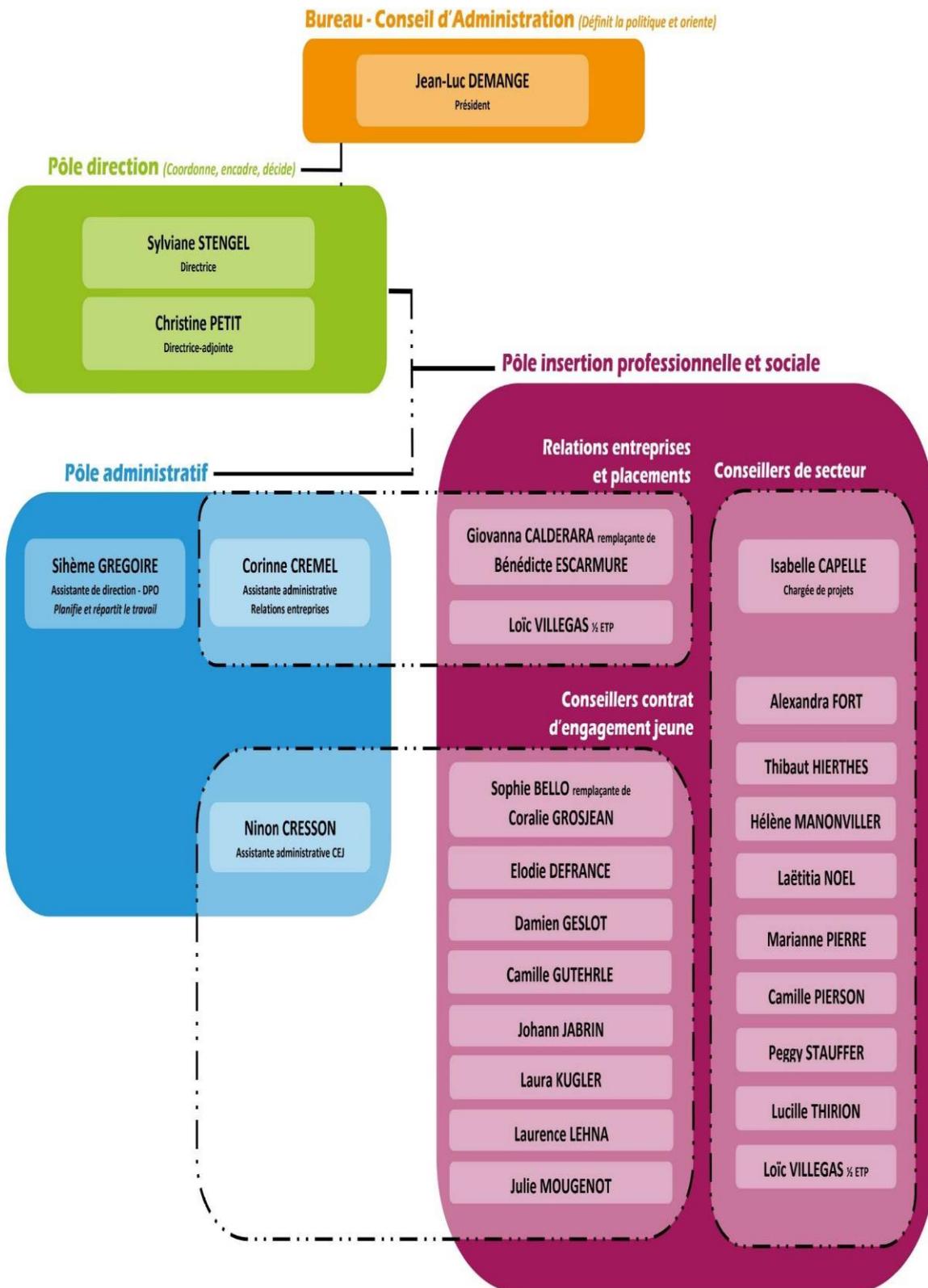
Toutes ces actions sont également possibles grâce au soutien des membres du Conseil d'Administration dans le cadre d'un fonctionnement démocratique de proximité sans oublier les divers financeurs.

L'année 2024 s'annonce pleine d'évolution et nous espérons, à nouveau, prouver notre efficacité dans la mise en place d'une politique jeunesse.

Merci à tous.

Le Président,
Jean-Luc DEMANGE

ORGANIGRAMME DE LA STRUCTURE

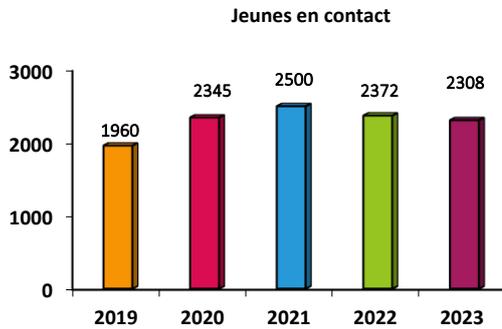


SOMMAIRE

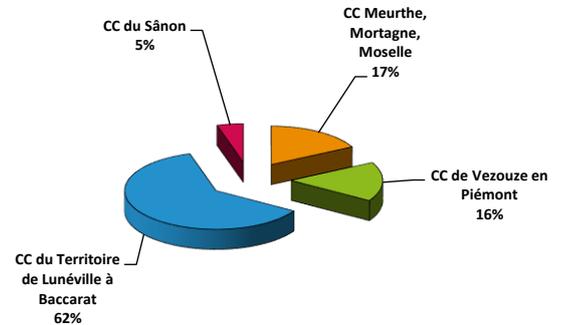
Jeunes en contact et 1^{er} Accueil Nombre de jeunes - Répartition par origine géographique	Page 1
Jeunes accompagnés dans un dispositif Nombre de jeunes - Répartition par niveau scolaire - Répartition par origine géographique et par tranche d'âge	Page 2
Les entrées en mesure Emploi - Formation (comparatif 2019/2020/2021/2022/2023) Focus sur quelques mesures	Page 3
PACEA Jeunes entrés → Répartition des jeunes par Communauté de Communes - par niveau scolaire Jeunes suivis → Situation des jeunes dans le cadre du dispositif PACEA	Page 4
Contrat Engagement Jeune Jeunes entrés en dispositif par âge - sexe et niveau Répartition des jeunes CEJ suivis dans l'année par origine géographique Les situations démarrées pendant le dispositif - Situation des jeunes à la sortie du dispositif Focus sur quelques actions décentralisées dans le cadre du CEJ	Page 5
Orientation Professionnelle → Nouvelles entrées - AOA en collectif	Page 7
Promotion des Métiers Nombre de jeunes bénéficiaires - Focus sur deux actions	Page 8
Formation Tableau des formations continues - Qualifications Répartition des entrées en formations qualifiantes par domaines d'activités (hors scolaire)	Page 9
Parrainage Parrainage individuel - Parrainage collectif dans le cadre du CEJ	Page 10
Relations Entreprises et Atout Emploi 2022/2023 Mobilisation d'un partenariat renforcé avec les entreprises Accompagnement spécifique vers l'emploi de jeunes dans leurs mises en relation avec des employeurs Les actions spécifiques	Page 11
Partenariat Renforcé avec Pôle Emploi & la cotraitance Entrées PPAE par Communautés de Communes Situations démarrées des jeunes pendant le dispositif Niveau des jeunes dans ce dispositif Situations à la sortie des jeunes pendant ce dispositif	Page 13
Accompagnement des Bénéficiaires du RSA Situations des jeunes démarrées pendant l'année 2023 Sorties du dispositif	Page 14
Jeunes acteurs de leur Santé Actions financées par l'ARS par la Région Grand Est (fonctionnement Mission Locale) par la DDEETS Politique de la Ville et les fonds propres de la Mission Locale par les fonds propres de la Mission Locale	Page 15
Fonds d'Aide aux Jeunes Les aides individuelles - Les aides aux actions collectives - Répartition des montants alloués par finalité	Page 16
Obligation de Formation des jeunes de moins de 18 ans	Page 17
Vie Active	
Mobilité Les différentes aides au déplacement hors permis - Les aides au permis de conduire Bourse au permis de conduire - Simulateurs de conduite	Page 18
MLL GO Profil des "Invisibles" - Repérage - Actions de mobilisation Exemples de projets participatifs et inclusifs de l'année Accompagnement à la sortie du dispositif	Page 19
Lexique	Page 21

JEUNES EN CONTACT

Nombre de jeunes en contact



Répartition des jeunes en contact par origine géographique

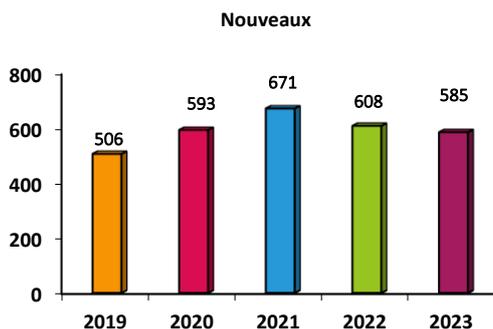


- 252 jeunes en contact en 2023 sont domiciliés dans un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) -chiffres quasiment stables-
- 489 jeunes sont domiciliés en Zone Rurale à Revitaliser (ZRR) contre 639 jeunes en 2022 soit une baisse sensible.
- 325 jeunes sont mineurs et 90 jeunes sont âgés de 26 ans au 31 décembre 2023.
- 52 jeunes ont une reconnaissance de travailleur handicapé.
- 165 jeunes sont bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active).

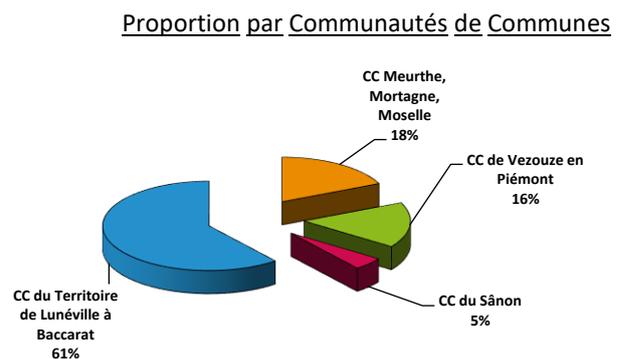
Baisse du nombre de jeunes en contact sur la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont en 2023 (seule Communauté de Communes avoir eu une augmentation en 2022).

1^{ER} ACCUEIL

Nombre de jeunes nouveaux accueillis

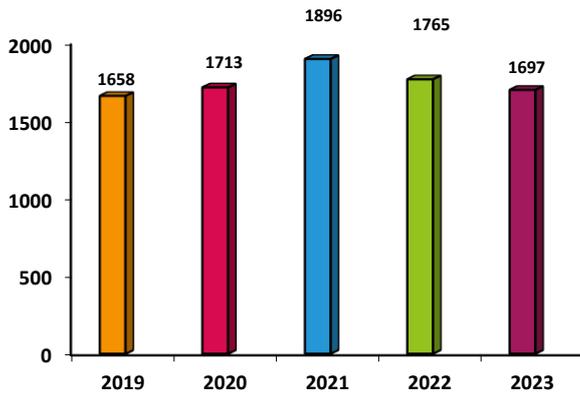


Répartition des nouveaux accueillis par origine géographique



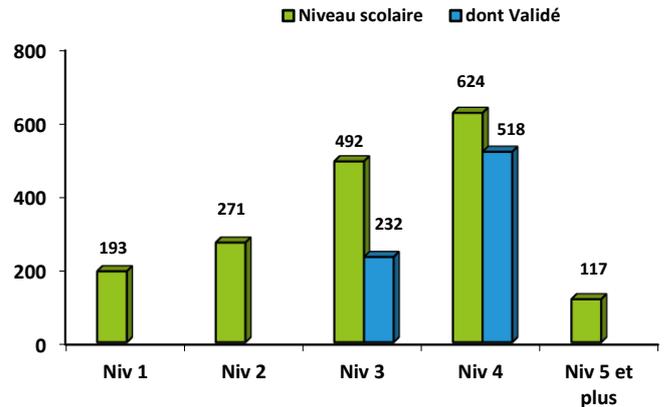
La répartition des premiers accueils par Communautés de Communes est identique à l'année 2022.

Nombre de jeunes accompagnés



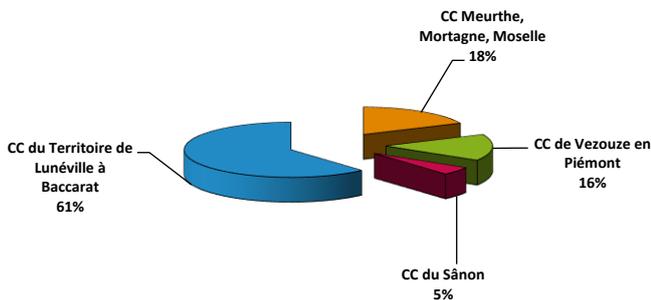
ZRR → 208 jeunes (116 femmes et 92 hommes)
 QPV → 111 jeunes (53 femmes et 58 hommes).

Répartition par niveau scolaire des jeunes accompagnés



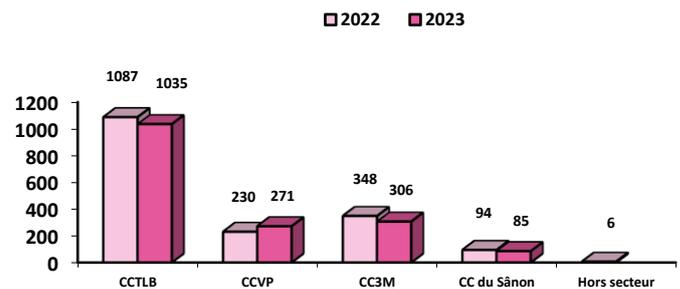
Répartition des jeunes accompagnés par origine géographique

Proportion par Communautés de Communes



(Répartition équivalente aux 1^{er} accueils)

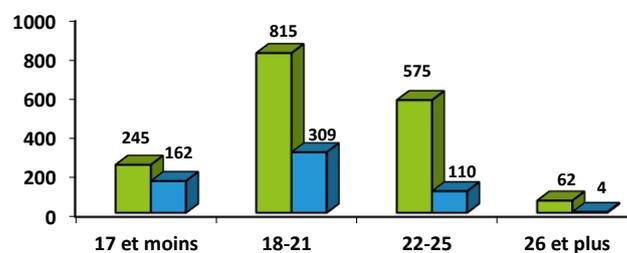
Comparatif 2022/2023 par nombre de jeunes



* Hors secteur correspond à 6 jeunes

Répartition des jeunes accompagnés par tranche d'âge

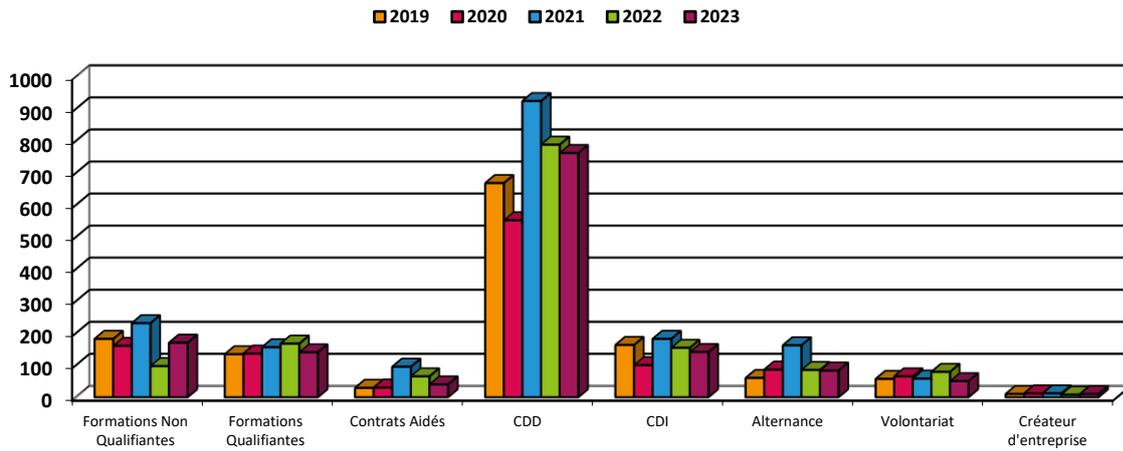
■ Jeunes accompagnés ■ Nouveaux jeunes suivis



Le nombre de jeunes mineurs suivis reste important (245 jeunes ont moins de 18 ans au 31/12/2023) mais la structure n'a pas eu d'augmentation de la même ampleur que celle observée en 2022 :

→ 407 jeunes en 2022 contre 179 jeunes en 2021
 111 jeunes en 2020
 92 jeunes en 2019.

Emploi - Formation (démarrés en 2023)



288 jeunes ont effectué une PMSMP (Période de Mise en Situation Professionnelle).

On observe une baisse de l'emploi (hors alternance) et parallèlement une augmentation des jeunes accédant à la formation non qualifiante qui s'explique par la spécificité des publics plus jeunes et plus éloignés de l'emploi (moins qualifiés).

FOCUS SUR QUELQUES MESURES

Contrats aidés → 39 jeunes

Le nombre de contrats aidés à la main de la Mission Locale à destination des jeunes diminue chaque année un peu plus → **26** (contre 57 l'an dernier) soit 13 CIE et 13 PEC.

Ainsi, il n'y a pas eu de prospection auprès des employeurs. La Mission Locale a prescrit les 26 contrats aidés prévus et à accompagner les jeunes et les entreprises dans le montage de formations qualifiantes ou l'acquisition de compétences professionnelles.

Services civiques → 48 jeunes

Il ne s'agit pas d'un emploi mais bien d'un engagement volontaire au service de l'intérêt général qui peut être effectué dans des associations ou des collectivités. Cependant, le service civique peut être un outil intéressant pour aider le jeune dans son parcours d'insertion.

On note une baisse du nombre de jeunes en service civique de 10 % mais le chiffre de 2023 est identique à celui de 2021.

Chantiers d'insertion → 73 jeunes

73 jeunes (2022 = 38 jeunes) sont entrés en chantier d'insertion sur le territoire. La Mission Locale participe aux comités techniques (1 référent par chantier) et aux dialogues de gestion.

Contrats en alternance → 82 jeunes

Maintien des contrats en alternance par rapport à 2022. L'alternance alliant emploi et formation est un outil très précieux pour monter les jeunes en compétences professionnelles.

PACEA : ENTREES DANS L'ANNEE

(Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie)

Rappels :

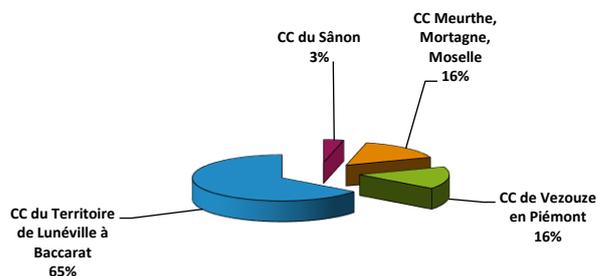
Le PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi & l'Autonomie) constitue depuis le 1^{er} janvier 2017 (décret n° 2016-1855 du 23 décembre 2016) le nouveau cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes à ajuster et graduer en fonction de la situation et des besoins de chaque jeune. Il peut mobiliser, avec une plus ou moins grande intensité, différentes modalités d'accompagnement (collectif, individuel, mise en situation professionnelle...), les outils de la politique de l'emploi et de la formation, ainsi que toute action de nature à lever les freins périphériques à l'emploi.

Préalablement à toute entrée en PACEA, le conseiller doit établir un diagnostic initial. Ce diagnostic répond également au cahier des charges du Conseil en Evolution Professionnelle concernant le 1^{er} niveau et doit permettre au bénéficiaire d'analyser sa situation professionnelle, de décider de la poursuite ou non de ses démarches et d'identifier les acteurs susceptibles de l'y aider. En fonction des situations individuelles, le PACEA se décline en différentes phases et objectifs à mettre en œuvre.

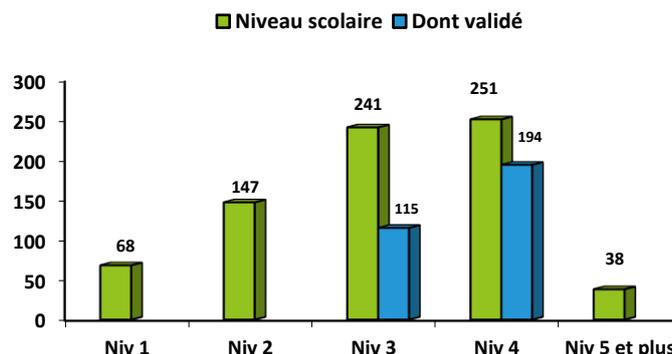
Le parcours est constitué de phases d'accompagnement de durées variables qui peuvent être fractionnables dans la limite de vingt-quatre mois consécutifs. Elles peuvent comporter des périodes de formation, des situations professionnelles ou des actions spécifiques. Chaque phase fait l'objet d'objectifs définis avec le jeune et d'une évaluation à son terme, en vue de mesurer l'atteinte des objectifs et la progression du jeune vers l'accès à l'emploi et l'autonomie. En 2023, 745 jeunes ont intégré le dispositif (635 jeunes en 2022).

Dans le cadre du dispositif PACEA, des aides ponctuelles sous forme d'allocations peuvent être octroyées aux jeunes. L'enveloppe allouée, en 2023, a été de 108 871 € (143 119 € en 2022 - 227 580 € en 2021 avec le Plan de Relance). Ces allocations permettent de sécuriser les entrées dans l'ensemble des dispositifs (frais de déplacements avant la première rémunération de formation, d'emploi ...) mais elles peuvent, également, être utilisées pour financer différents projets voire, si nécessaire, de la subsistance. Le montant maximum sur 12 mois est de 6 fois le montant du RSA.

Répartition des jeunes entrés
par Communautés de Communes
(745 entrées)

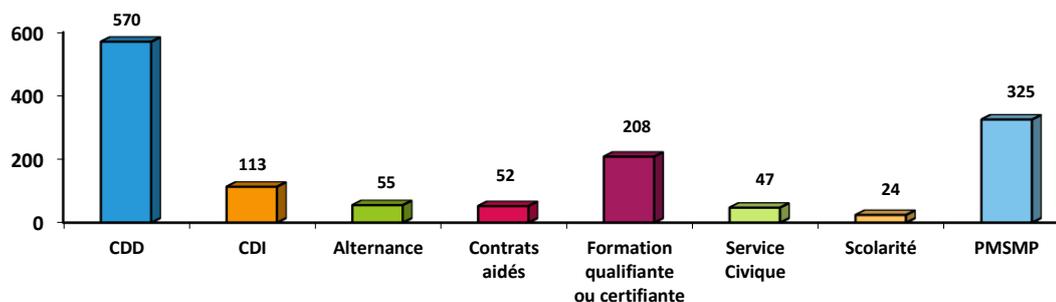


Répartition par niveau scolaire
des jeunes entrés



PACEA SUIVIS DANS L'ANNEE → 1 394 jeunes

Situation des jeunes dans le cadre du dispositif PACEA



Sont concernés par ce dispositif les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation (NEET)

-Notion Education, Employment or Training-

En fonction de leur âge et de la situation fiscale, dont le jeune dépend, une allocation peut être attribuée d'un montant maximum de 528 €. Chaque jeune est accompagné de façon intensive pendant une période minimum de 6 mois et pouvant aller jusqu'à 18 mois.

Chaque jeune s'engage à réaliser un minimum de 15 heures d'activités par semaine. Ces activités peuvent être des PMSMP, un emploi, la participation à des ateliers ou animations organisées par la Mission Locale du Lunévillois ou des partenaires, le tout, en fonction d'un plan d'actions individualisé et contractualisé avec chaque jeune. Chaque semaine, le jeune rend compte de ses démarches et un nouveau planning est établi individuellement pour la semaine suivante. Une application spécifique a été déployée (au niveau national) qui permet de favoriser les liens entre le jeune et son conseiller. Les jeunes sortent du dispositif lorsqu'ils sont soit en emploi pour une durée supérieure à 6 mois (CDD ou CDI) soit en contrat en alternance ou lorsqu'ils sont scolarisés.

En cas de manquement, des sanctions peuvent être prononcées allant d'une pénalité financière à l'exclusion du dispositif.

En 2023, 305 nouvelles entrées pour un objectif annuel de 300 jeunes.

Pendant l'accompagnement, différents ateliers sont proposés, en interne, animés par des conseillers (numérique, santé, mobilité, ...) ou par des partenaires (Fondation du Crédit Agricole, Eco, appart, Police Nationale...) qui interviennent soit chaque mois (gestion budgétaire, accès aux droits, visite médicale) soit ponctuellement en fonction des besoins (Ateliers Image de Soi, initiation aux activités physiques, lutte contre les discriminations...). Les jeunes accompagnés dans le cadre de ce dispositif participent également à de nombreuses actions menées par d'autres partenaires ARS, ASAL, CIDFF, CLEOL, SESAME...

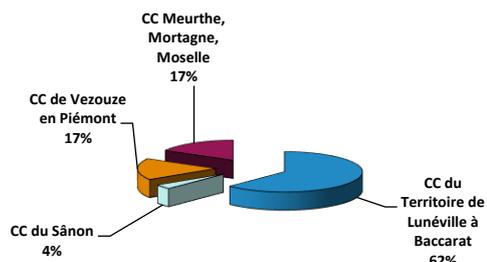
En 2023, afin d'éviter les freins liés à la mobilité, nous avons décentralisé 4 sessions collectives :

- février/mars à la Mairie de Cirey/Vezouze
- octobre/novembre dans les locaux de la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont
- octobre/novembre dans les locaux de la Médiathèque à Baccarat et dans une salle de la Mairie de Blainville/L'Eau
- une approche individualisée a également été mise en place pour les jeunes du secteur de Bayon.

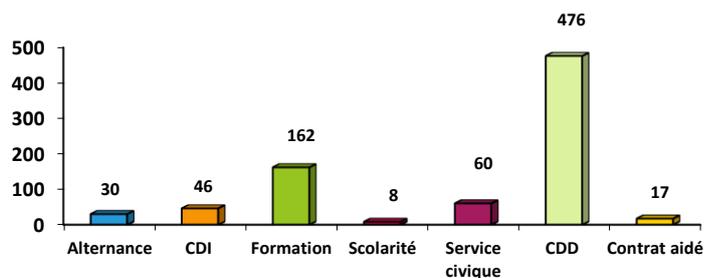
Jeunes entrés en dispositif - par âge - sexe et niveau

Niveaux	Nombre de jeunes entrés en dispositif									Total
	Mineurs		Sous total	18-21		Sous total	22-25		Sous total	
	F	H		F	H		F	H		
Niveau 5 et +	0	0	0	3	2	5	4	1	5	10
Niveau 4 validé 3	1	0	1	37	34	71	7	3	10	82
Niveau 4 validé 3	0	0	0	1	0	1	2	2	4	5
Niveau 4 autre	0	1	1	14	7	21	1	2	3	25
Niveau 3 validé 3	2	0	2	9	13	22	3	9	12	36
Niveau 3 autre	13	12	25	13	13	26	4	9	13	63
Niveau 2	18	17	35	8	10	18	2	5	7	60
Niveau 1	3	6	9	4	5	9	2	3	5	23
Non précisé	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
Total	37	36	73	90	84	174	25	34	59	305

Répartition des jeunes CEJ suivis dans l'année par origine géographique
(481 jeunes)

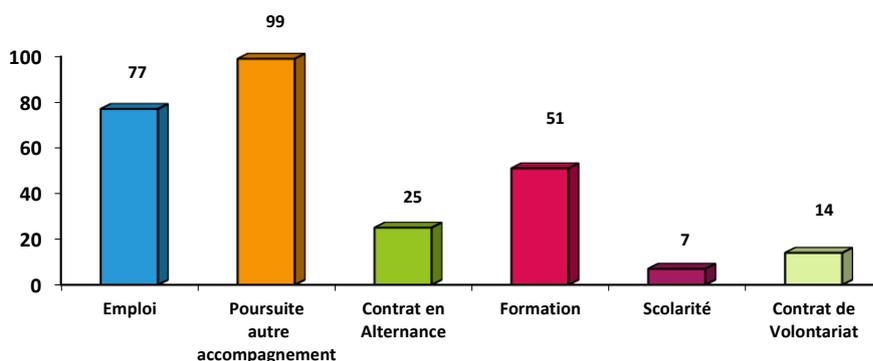


Les situations démarrées pendant le dispositif



266 PMSMP réalisées durant l'année.

Situation des jeunes à la sortie du dispositif (CEJ)



FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS DECENTRALISEES DANS LE CADRE DU CEJ

Baccarat

Développement des relations avec les partenaires

→ de l'emploi

Visite de l'agence MC Intérim, de la Mutuelle du Château et collaboration avec Partego Mobile.

→ de la formation

Visite de l'AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes) à Nancy.

Blainville/L'Eau

Découverte du lieu de vie de la Renardière à Mont/Meurthe et fabrication d'accessoires jetables (lingettes démaquillantes) lors d'un atelier couture.

Blâmont

1^{ère} intégration d'un jeune non voyant.
Promotion des métiers → film sur le métier de Pizzaiolo (initié puis réalisé par d'autres jeunes en 2024).

CORA à Moncel-Les-Lunéville

Session coanimée avec "Entreprendre pour apprendre" du 30/05 au 9/06/2023 :

17 jeunes suivis Mission Locale dont
12 CEJ Mission Locale
1 CEJ Pôle Emploi
4 jeunes à l'E2C (Ecole 2^{ème} Chance).

Répartis en 4 groupes, les jeunes ont fait preuve d'une grande créativité.

Après 1 visite très détaillée du site, les jeunes ont proposé aux dirigeants du supermarché des axes d'amélioration :

- Aménagement de la salle de pause des salariés à Moncel-les-Lunéville
- 1 application de covoiturage pour l'ensemble des salariés du groupe.

2 actions de promotion des métiers exercées dans l'entreprise (problème de recrutement).

80 % des jeunes accompagnés travaillent leur projet professionnel à la Mission Locale.

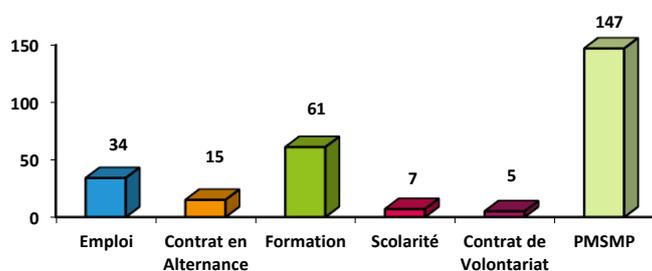
En amont de formations qualifiantes ou d'emploi (y compris contrats en alternance), la Mission Locale aide les jeunes à valider leur projet professionnel, notamment, dans le cadre de l'Accompagnement à l'Orientation Approfondie (AOA) soit en individuel auprès du conseiller référent, soit en collectif.

AOA → 237 jeunes

En 2023, **237 jeunes** ont participé aux Accompagnements à l'Orientation Approfondie animés par la Mission Locale (2022 = 223 jeunes).

A la fin de la période d'Accompagnement à l'Orientation Approfondie, **76.8 % ont effectué un parcours complet (soit validation du projet, soit entrée en emploi ou en formation qualifiante).**

269 situations ont été démarrées pendant l'accompagnement.



Les jeunes participants ont le statut de demandeur d'emploi. Pour les jeunes bénéficiant de l'accompagnement collectif, deux collectifs par semaine sont proposés durant trois semaines avec un rendez-vous individuel par semaine sur cette même période. Puis, ils sont suivis en rendez-vous individuel.

Les ateliers AOA permettent :

- **d'élaborer un projet professionnel en stimulant la connaissance de soi**, de ses centres d'intérêt et de ses potentiels et aptitudes (outils **Parcouréo** et Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP)).
- **de susciter l'intérêt pour la reprise de formation ou d'études** tout en permettant un choix éclairé et réfléchi d'orientation professionnelle qui répond aux aspirations personnelles de chacun, tout en s'appuyant sur les perspectives d'employabilité sur la zone géographique de référence.
- **de maîtriser les recherches de stage et d'emploi** tout en leur apportant toutes les techniques de recherche (CV, lettres, téléphone, entretiens).
- **de réaliser des immersions en entreprises pour stimuler un réseau, valider un projet ou accéder à un emploi.**

Pour aller plus loin

Pour répondre aux besoins des jeunes, nous avons pu mettre en place **deux collectifs à thématiques spécifiques :**

Un atelier AOA sur les métiers du sanitaire et social → 5 jeunes

Pour répondre aux enjeux de ces secteurs, tout le collectif AOA a été repensé. Du parrainage a également été mis en place pour présenter les métiers, mais aussi, pour préparer les entrées en formation. Cette action a permis une réelle préparation des profils en amont des rendez-vous des métiers de la santé et des services à la personne.

Un atelier AOA sur la thématique santé mentale → 8 jeunes

C'est un véritable enjeu de santé publique et la Mission Locale a pensé nécessaire d'accompagner les jeunes souffrant de ces problèmes de santé. Le collectif a été repensé en intégrant une dynamique collective où, **une psychologue** a pu intervenir sur trois séances avec un travail sur l'estime de soi, la confiance en soi et la confiance à l'autre. Ensuite, les jeunes ont pu continuer en individuel avec la psychologue. Le choix a été de limiter ces rendez-vous individuels à trois par personne pour permettre ensuite aux jeunes d'être accompagnés par le Centre de Médico-Psychologique ou par le professionnel de leur choix.

Ces deux ateliers seront reconduits en 2024.

Rallye Economie sociale et solidaire du 15/11/2023

Le rallye est une action organisée par le Conseil Départemental 54 qui s'est déroulée le 15 novembre 2023 et a permis de faire découvrir à des jeunes, en atelier d'orientation, 7 structures de l'Economie Sociale et Solidaire ainsi que l'existence d'un autre modèle économique.



Certains jeunes ont besoin de se former avant d'accéder à l'emploi. Un accompagnement personnalisé leur est proposé qui leur permet :

- d'accéder à l'information sur la formation et l'alternance
- de les préparer aux sélections ou aux recrutements
- de les positionner et de les suivre pendant la formation et l'alternance
- de leur proposer, après la formation, d'autres solutions.

Des ateliers permettent de faire une présentation aux jeunes de l'ensemble des offres de formation, les sites utiles, et de démystifier le concept de la formation qui, pour certains jeunes, se rapproche du concept de l'école qu'ils refusent.

636 jeunes soit 39.6 % des jeunes accueillis pour 1 577 propositions de formation.

257 jeunes (2022 = 200 jeunes), accompagnés par la Mission Locale, préparés et positionnés par nos soins, ont pu intégrer une ou plusieurs formations continues soit au total 300 formations (2022 = 224 formations).

Tableau des formations continues

Par type de formation	Nombre de formations	Nombre de jeunes
Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base	19	15
Remobilisation/aide à l'élaboration de projet professionnel	67	61
Professionnalisation, adaptation, perfectionnement et élargissement des compétences	31 5+30 Pix	29 + 30 Pix
Préparation à la qualification	50	46
Qualification	101	96
Création d'entreprise	2	2
Total	300	257

SESAME (financé par l'Etat) → 4 jeunes
Sésame vers l'Emploi dans le Sport et l'Animation pour les Métiers de l'Encadrement

Est un dispositif d'accompagnement vers l'emploi dans le sport et l'animation. L'objectif est d'offrir une qualification à des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelles grâce à un parcours individualisé adapté au profil du participant et à son projet.

PIX → 30 jeunes

Est un dispositif en ligne qui permet de développer des compétences numériques fondamentales et de passer une certification reconnue par les employeurs.

Qualifications

→ 239 jeunes (2022 = 199 jeunes)

En 2023, 239 (contre 2022 = 199 jeunes) sont entrés en formations qualifiantes par nos soins par le biais de :

- la formation continue ou dans le cadre de contrats aidés → **117 jeunes** (2022 = 96 jeunes)
- le retour dans le système scolaire → **40 jeunes** (2022 = 35 jeunes)
- l'alternance → **82 jeunes** (2022 = 82 jeunes).

Répartition des entrées en formations qualifiantes par domaines d'activités (hors scolaire)

DOMAINES PROFESSIONNELS	Contrats en Alternance	Formations Qualifiantes (continue)
Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts - soins aux animaux	11.1 %	3.1 %
Commerce, vente et grande distribution	37 %	15.6 %
Construction, bâtiment et travaux publics	7.4 %	2.3 %
Hôtellerie - restauration tourisme - loisirs et animation	15.9 %	1 %
Industrie	13.6 %	13 %
Installation et maintenance	6.2 %	3.4 %
Santé - service à la personne et à la collectivité	6.3 %	24.1 %
Support à l'entreprise = Communication	6.2 %	3.4 %
Transport et logistique	4.9 %	8.4 %
Autres dont métiers de bouche artisanat d'art - spectacle	4.8 %	24.2 %
Total	100 %	100 %

*Augmentation des entrées en mesure dans le milieu agricole et baisse des solutions qualifiantes dans le domaine de la santé, des services à domicile et du bâtiment.

La Mission Locale du Lunévillois est membre du Comité Territorial de Développement des Compétences et de l'Orientement du Lunévillois (CTDCO). Ce Comité, animé par la Région Grand Est, a pour rôle d'adapter le programme local de formations continues aux besoins du territoire lunévillois.

La Mission Locale du Lunévillois participe également aux Cellules Opérationnelles Territoriales (COT) où sont présents les organismes de formation qui proposent des formations sur le territoire et avec qui nous avons plaisir à collaborer → GRETA Nancy-Metz, CCI-EESC, Passeport Prévention, E2C, ALAJI, Croix Rouge formation. La Mission Locale travaille, également, avec d'autres organismes de formation situés sur d'autres territoires ainsi qu'avec le SMV (Service Militaire Volontaire) de Metz et l'EPIDE -établissement pour l'insertion dans l'emploi- de Langres et de Strasbourg.

Le réseau de parrainage est constitué de 11 parrains et marraines –personnes bénévoles actives ou en retraite- issus de secteurs d'activités divers (commerce, service, sanitaire et social, etc...) qui font profiter de leurs connaissances du monde professionnel et de leurs réseaux professionnels aux jeunes qui en ont besoin. Ils les aident à prendre confiance en eux, à valoriser leurs compétences, à se préparer à un entretien d'embauche, à un évènement (forum job-dating) ou à une formation.



Parrainage Individuel → 90 jeunes

Entre le 1^{er}/01/2023 et le 31/12/2023, 90 jeunes ont bénéficié du réseau de parrainage de la Mission Locale du Lunévillois.

Seules, les entrées en accompagnements individuels sont financées par l'Etat :

Types de financement	Objectifs fixés	Résultats
DREETS (Etat) (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)	45	54
ANCT (Etat) (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires)	10	8
Politique de la Ville		

Au total, 62 jeunes sont entrés dans le dispositif en 2023, 62,5 % de ces jeunes sont sortis du dispositif avec une solution professionnelle positive (CDI, CDD, contrat professionnel, formation plus de 6 mois, etc....).

Parrainage Collectif dans le cadre du CEJ

La Mission Locale a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt Expérimentation du Parrainage en collectif à destination des jeunes en CEJ.

Le parrainage collectif à destination des jeunes CEJ a pour objectif de faciliter l'accès et/ou le maintien à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle en proposant des ateliers collectifs coanimés par des parrains visant à une meilleure connaissance et une meilleure appropriation du monde économique.

Ce dispositif, qui s'est mis en place fin 2023, se déroulera sur toute l'année 2024 et sera évalué en 2024.



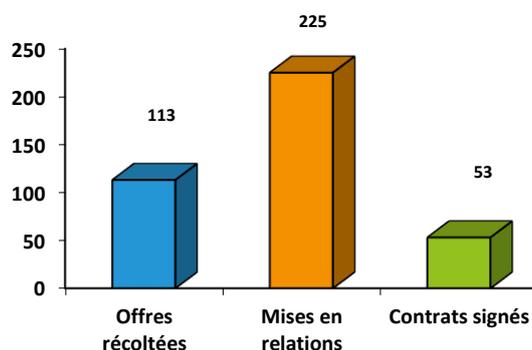
En 2023, la Mission Locale a été en contact avec 357 entreprises dont 83 nouveaux partenaires pour un total de 711 contacts (tous conseillers confondus).

Grâce aux fonds Européen FSE+ et à un co-financement de l'Etat (CPO), la Mission Locale a construit, sur deux ans, une action conduite par le service entreprise en se fixant deux objectifs prioritaires :

- favoriser l'employabilité et l'accès effectif à l'emploi des jeunes
- et renforcer les compétences des jeunes pour améliorer l'adaptation au changement.

A - 1^{er} Axe → Mobilisation d'un partenariat renforcé avec les entreprises

Il s'agit de travailler avec les entreprises partenaires en leur proposant un suivi plus rapproché de leurs offres d'emploi et en faisant des mises en relation avec des jeunes préparés. La Mission Locale peut proposer des outils très efficaces comme les PMSMP avec un suivi systématique en entreprise, les contrats aidés (CIE-PEC avec un suivi systématique, emplois francs), les contrats en alternance, le PACE (outil de la Région Grand Est).



Sur 2023

146 entreprises en contact dont 50 nouveaux partenaires

- 113 offres ont été récoltées dont 8 Services Civiques.
- 225 mises en relation ont été réalisées et 53 jeunes de la Mission Locale ont signé un ou plusieurs contrats.

Sur 2022-2023

**329 employeurs en contact dont 170 nouveaux partenaires - 213 employeurs ont déposé des offres
308 offres ont été traitées - 689 mises en relation ont été réalisées - 167 jeunes ont été retenus sur une ou plusieurs offres.**

B - 2^{ème} Axe → Accompagnement spécifique vers l'emploi de jeunes dans leurs mises en relation avec des employeurs par le biais d'actions nouvelles et /ou d'une prospection ciblée

Sur 2023, 9 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individualisé Atout Emploi :

- ↳ 2 sont encore en cours
- ↳ 7 sont sortis :
 - 2 contrats CDI
 - 2 contrats CDD
 - 2 contrats intérim (mission longue)
 - 1 contrat en alternance.

C - Les Actions Spécifiques

PING DATING en association avec le club de tennis de table de Lunéville (ALTT)

16 entreprises du territoire présentes.
42 jeunes présents.

Rencontre jeunes/employeurs sous la forme de match de 5 minutes.



Les Rendez-vous des métiers de la Santé et des Services à la personne

En partenariat avec les partenaires de l'insertion :

Découverte des métiers et des formations dans le domaine (petite enfance, service aux personnes et santé).

Partie job-dating :

Mise en relation avec les 21 entreprises présentes.
24 jeunes présents.



Journée découverte des métiers de l'industrie

En partenariat avec le GRETA, le Département de Meurthe et Moselle et Pôle Emploi.

12 personnes ont participé dont **4 jeunes**.

Visite de l'entreprise SI2MB.

Visite des plateaux techniques au Lycée Boutet de Monvel.



JOB DATING INTERIM en collaboration avec l'OPCO AKTO

18 jeunes présents.

7 agences intérim.

Présentation de l'activité intérim par AKTO.

Entretiens de 5 minutes avec l'ensemble des agences présentes.



Sur 2022-2023 → 6 événements ont été mis en place et de nombreuses visites d'entreprises partenaires ont été réalisées parmi lesquelles → Carrefour Supply Chain, Hydro Leduc, Ages et Vie, Center Parcs, SI2MB, Acoris, l'ensemble des maîtres d'œuvre intervenant sur la rénovation du Château de Lunéville.

UN PARTENARIAT RICHE ET EFFICACE

Les partenaires sont nombreux → les entreprises du territoire lunévillois ou de territoires limitrophes, les agences intérimaires, les CFA, les groupements d'employeurs (GEIQ BTP, Propreté et Industrie), les organismes de formation, les OPCO et les partenaires institutionnels comme Pôle Emploi, Cap Emploi, le PLIE du Grand Nancy et du Lunévillois, le SESIT du CD54, le CIO, la DDEETS, la Région Grand Est.

De nouveaux partenariats

↪ Avec le 53^{ème} Régiment de Transmissions de Lunéville

Le 5 octobre 2023, la Mission locale du Lunévillois et le 53^{ème} Régiment de Transmissions ont signé une convention de partenariat. Sur 2023-2024, des postes sont à pourvoir sur le site de Lunéville sur de nombreux métiers et le 53^{ème} Régiment de Transmissions peut recruter directement. Au 31/12/2023, 17 candidatures ont été transmises par la Mission Locale.

↪ Avec AKTO

Un partenariat rapproché a été mis en place avec AKTO (OPCO -opérateurs de compétences- des secteurs des services) qui a participé à plusieurs actions sur l'apprentissage, le job-dating intérim et le forum défense et sécurité et qui a mis en relation des jeunes et des entreprises (convention partenariale ARML-Missions Locales du Grand Est).

PARTENARIAT RENFORCE AVEC POLE EMPLOI ET LA COTRAITANCE → 362 jeunes suivis



Images extraites de la vidéo diffusée lors de l'accueil de nouveaux jeunes arrivants en cotraitance

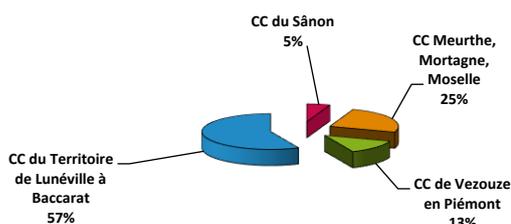
Il se traduit par le projet local de coopération et repose sur la complémentarité et les savoir-faire respectifs. Ce partenariat a dû s'articuler de façon plus précise en 2023 car les 2 structures sont toutes deux porteuses de dispositifs d'accompagnement intensif jeunes. Les jeunes qualifiés et les plus proches de l'emploi sont plutôt accompagnés par Pôle Emploi. Les jeunes de moins de 18 ans et ceux rencontrant des difficultés particulières restent accompagnés par la Mission Locale du Lunévillois.

Des actions communes en direction des entreprises et/ou de la promotion des métiers sont menées conjointement. Les offres d'emploi sont partagées.

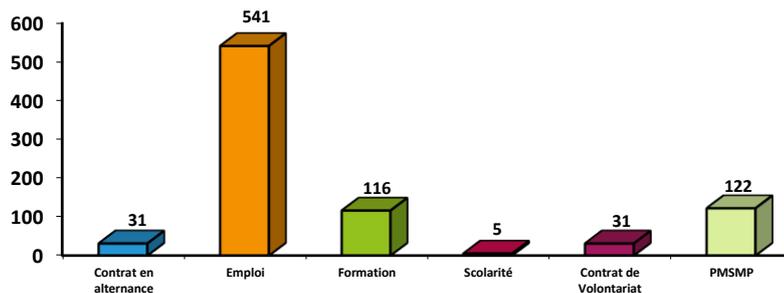
Cette année, Pôle Emploi a confié à la Mission Locale du Lunévillois l'accompagnement de 176 nouveaux jeunes demandeurs d'emploi dans le cadre du Parcours Personnalisé d'Accès à l'Emploi (avec un objectif minimum de 165 nouvelles entrées).

Au total, en 2023, **440 jeunes ont été suivis** (contre 362 jeunes en 2022) dans le cadre de la cotraitance.

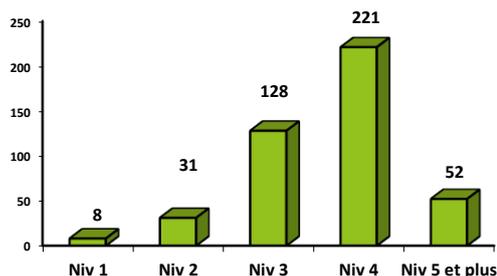
Entrées PPAE par Communautés de Communes



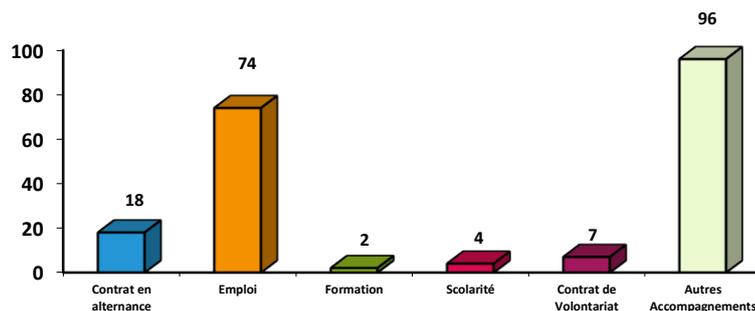
Situations démarrées des jeunes pendant le dispositif acceptés dans ce dispositif



Niveau des jeunes dans ce dispositif



Situations à la sortie des jeunes pendant ce dispositif



Dans le cadre d'une Convention signée avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, la Mission Locale du Lunévillois a mis en place un accompagnement socio-professionnel des Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active.

Dans ce cadre, le jeune intègre le dispositif PACEA (Parcours d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et/ou le Contrat d'Engagement Jeune qui font office de contrat d'insertion comme le demande la législation. La signature de ce PACEA officialise notre suivi en tant que référent unique du bénéficiaire.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 :

En 2023, 220 jeunes BRSA (Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active) ont été en contact avec la structure et 125 jeunes bénéficiaires du RSA (contre 121 jeunes en 2022) ont été rencontrés régulièrement au siège social à Lunéville et au sein des permanences réparties sur l'ensemble du Pays Lunévillois dans le cadre de cette convention.

Comme chaque année, nous notons des difficultés liées à la mobilité dues soit à un éloignement géographique, soit à une résistance psychologique à se rendre dans un lieu inconnu. Les freins résultent aussi de l'absence ou l'insuffisance de solutions de transport en commun et la sous-utilisation des solutions de co-voiturage lorsqu'elles existent.

Nous avons accueilli 72 femmes et 53 hommes (contre 82 femmes et 39 hommes en 2022).

Cela représente 78 personnes célibataires ou séparées avec enfant(s), dont 1 homme dans cette situation.

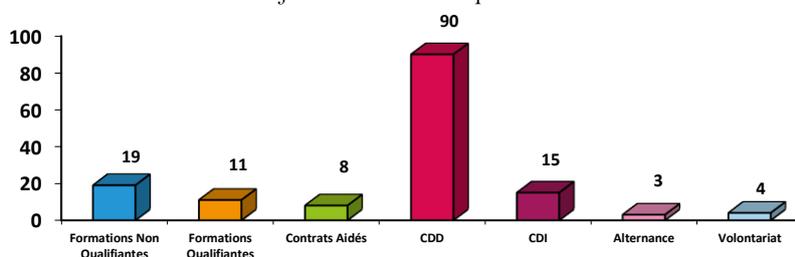
18 jeunes venaient de QPV et 32 jeunes de ZRR.
+ de 55 % n'ont pas le permis de conduire.

Les familles monoparentales représentent toujours une part importante des accompagnements. Les difficultés pour accéder au mode de garde perdurent : manque de place en collectif et coût trop important pour les assistantes maternelles (sans compter la complexité administrative liée à leur embauche).

77 jeunes sont en logement autonome et doivent donc gérer toutes les problématiques liées à l'occupation d'un logement. 12 ont des solutions d'hébergement temporaire (chez des amis, de la famille) ce qui rend leur situation précaire. 36 sont chez leurs parents.

La majorité des personnes accompagnées a besoin de reprendre une formation afin d'aller vers l'emploi.

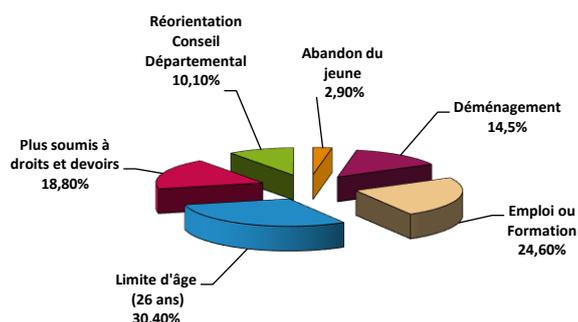
Situations des jeunes démarrées pendant l'année 2023



24 jeunes ont effectué une PMSMP (Période de Mise en Situation Professionnelle).

En 2023, 67 jeunes ont occupé un emploi (dont 14 en CDI et 15 en CDD de plus de 6 mois et un en contrat d'apprentissage, 23 ont suivi une formation et 4 ont été en Service Civique).

Sorties du dispositif RSA
(69 jeunes)



Grâce au financement de la Région Grand Est dans le cadre du financement fonctionnement de la Mission Locale et de l'Etat (Agence Régionale de Santé et de l'ANCT crédits Politique de la Ville de Lunéville), la Mission Locale du Lunévillois peut mener des actions diversifiées dans le domaine de la santé au profit de son public. Elles sont regroupées sur une même action Santé 2023 "les jeunes acteurs de leur santé " qui a pour objectif de renforcer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes 16-25 ans accueillis par une meilleure prise en compte de leur santé en travaillant l'accès aux droits et aux soins, l'estime de soi, la prévention des risques.

La Mission Locale fait participer les partenaires de la santé sur ses actions et participe à plusieurs instances, notamment, dans le cadre du Contrat local de santé du Lunévillois porté par le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural).

En 2023, **361 jeunes** du territoire Lunévillois en ont bénéficié (2022 = 417).

222 jeunes ont participé à une ou plusieurs actions collectives (2022 = 241).

274 jeunes ont été accompagnés pour une problématique d'accès aux droits et aux soins (2022 = 258). Parmi ces jeunes, 166 jeunes de Lunéville dont 62 QPV (contre 70 l'an dernier).



Actions financées par l'ARS

Mois sans Tabac (demi-journée proposée par ADDICTION FRANCE)	16 jeunes
Initiations aux Activités Sportives Animées par UFOLEP (Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique) de Lunéville et ALTT (Animation Lunévilloise de Tennis de Table)	144 jeunes
Action Jeux Vidéo/Hygiène de Vie (Sommeil) (coanimées avec la Médiathèque L'Orangerie de la CCTLB)	84 jeunes
Interventions Santé Sexuelle du Service Santé Sexuel de l'Hôpital de Lunéville	124 jeunes
Actions de Prévention Conduites Addictives (animées par la Police Nationale)	141 jeunes

Actions financées par la Région Grand Est (fonctionnement Mission Locale)

Groupes d'Echanges et de Pratiques (avec le Centre Médico Psychologique de Lunéville)	68 orientés
Préparation & Accompagnement aux Jeunes aux Bilans de Santé (Centre Médecine Préventive)	189 jeunes
Distribution kits hygiène avec préservatifs et masques (financement FAJ)	8 kits d'hygiène distribués

Actions financées par la DDEETS Politique de la Ville et les fonds propres de la Mission Locale du Lunévillois

Accompagnement Santé Individuel accès aux droits et aux soins (par le référent santé de la Mission Locale)	274 jeunes dont 62 résidant en QPV
Atelier d'orientation santé mentale (intervention d'une psychologue - voir article AOA)	8 jeunes

Actions financées par les fonds propres de la Mission Locale du Lunévillois

Ateliers Accès aux droits (par le référent entreprise)	133 jeunes
---	-------------------

Les aides du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) sont accordées aux jeunes de 18 à 25 ans, français ou étrangers en situation de séjour régulier en France, qui connaissent des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle.

En 2023, à la demande de la Mission locale du Lunévillois, le fonds est abondé par le **Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle pour un montant de 29 800 € par an soit 5 000 € de plus que l'an dernier.**

La Mission Locale assure la gestion administrative et financière du Fonds. Elle est également le principal prescripteur de ces aides pour les jeunes.

217 aides ont été accordées pour un montant global de **30 218.17 €** sur l'enveloppe 2023 et le reliquat 2022 (8).

1 - LES AIDES INDIVIDUELLES → 13 aides accordées (contre 12 l'an dernier)

13 aides individuelles ont été accordées pour un montant de **4 604.03 €**.

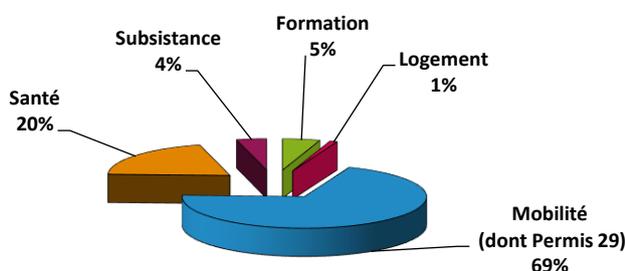
2 - LES AIDES AUX ACTIONS COLLECTIVES → 204 aides aux jeunes ont pu être attribuées (196 sur fonds 2023 - 8 sur fonds 2022)

Le montant des aides collectives représente **75 %** du montant des aides allouées.

7 actions collectives ont été financées pour un montant de **22 634.14 €**.

Actions collectives 2023	Nombre d'aides	Montants accordés en 2023	Typologie
"Régie de transport"	94	1 999 €	Enveloppe financière permettant d'accorder aux jeunes des aides financières de moins de 50 € pour des déplacements et des frais de repas liés à l'insertion.
"Atout Mobilité"	57	6 887.30 €	Enveloppe financière permettant d'accorder aux jeunes des aides de plus de 50 € pour des déplacements et des frais de repas liés à l'insertion.
"Atout Permis"	17	7 850 €	Enveloppe financière permettant d'accorder des aides financières au permis. La Mission Locale assure l'accompagnement et le suivi en partenariat et en lien étroit avec toutes les auto-écoles du territoire (voir résultats sur l'article Mobilité).
Kits hygiène	A retirer en 2024 (8 attribués sur l'enveloppe 2022)	78 €	Kits hygiène.
Action "Image de Soi"	23	4 905 €	3 ateliers se sont déroulés. Un atelier dure 2 jours Une professionnelle conseille les jeunes sur leur image, les coiffe et maquille les filles. Elle les aide à choisir des vêtements pour un entretien professionnel - chaque jeune reçoit la somme de 80 € pour ses achats.
"Dry January"	Action en janvier 2024	13.52 €	Action qui invitera à faire une pause sur la consommation d'alcool.
Atelier "Communication"	5	278.12 €	1 atelier d'improvisation théâtrale autour des savoir-être.

3 - REPARTITION DES MONTANTS ALLOUES PAR FINALITE.
(demandes individuelles et collectives)



OBLIGATION DE FORMATION DES JEUNES DE MOINS DE 18 ANS



"À partir de la rentrée 2020, afin qu'aucun jeune ne soit laissé dans une situation où il ne serait ni en études, ni en emploi, l'obligation de se former est prolongée jusqu'à l'âge de 18 ans. Une des mesures clé de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'obligation de formation permet de repérer et d'amener vers un parcours d'accompagnement ou de formation les jeunes en risque d'exclusion"

La Loi N° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance et le Décret n° 2020-978 du 5 août 2020 relatif à l'Obligation de Formation des jeunes de seize à dix-huit ans précise les modalités de mise en œuvre de cette obligation **en précisant que le contrôle du respect de l'Obligation de Formation est confié aux Missions Locales.**

333 jeunes ont été repérés ne remplissant pas l'Obligation de Formation en 2023, 91 % n'ont pas de diplôme, **286 jeunes ont été contactés par la Mission Locale soit 86 %**. Ce chiffre s'explique par la dernière liste des décrocheurs, envoyée par l'Education Nationale, qui est arrivée fin décembre 2023 et a été traitée en janvier 2024.

Les jeunes contactés ne sont pas tous sans solution et, s'ils le sont, la Mission Locale leur propose un accompagnement. A signaler que 22 jeunes, qui n'ont pas pu être joints par la Mission Locale, ont été signalés au Conseil Départemental 54 qui, désormais sur le territoire Lunévillois, s'est organisée pour répondre à l'Obligation de Formation des jeunes.

La Mission Locale du Lunévillois maintient le processus initié d'information d'orientation et d'accompagnement pour ces publics et assure une veille sur les situations.

La PSAD (Plates-formes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs) -coanimée par la Mission Locale du Lunévillois et le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) sous couvert de la Région Grand Est- s'est réunie à plusieurs reprises et compte désormais 18 partenaires. Elle permet de faire connaître et mettre en place l'Obligation de Formation et tous les nouveaux outils mobilisables exclusivement pour les 16-18 ans. Elle traite les situations des jeunes qui ne rempliraient pas cette Obligation de Formation.

Les outils :

-Parcours Aménagé de Formation Initiale-Tous Droits Ouverts (PAFI-TDO) vise à offrir une solution personnalisée aux élèves en risque de décrochage pour construire un parcours sur mesure

→ 1 jeune.

- Ambition Emploi est un dispositif qui vise à sécuriser l'accès à l'emploi ou à une poursuite d'études pour tous les élèves venant d'achever leur cycle de formation au lycée professionnel en s'appuyant sur l'accompagnement de la Mission Locale

→ 5 jeunes.

- Promo 16 18 ans mis en place par l'AFPA à la demande de la Mission Locale

Ce programme de 4 mois a pour objectif de redonner confiance aux participants, de les remobiliser et de leur montrer que d'autres voies sont possibles. Ce dispositif allie un travail sur les compétences, une découverte des métiers et un accompagnement social, sportif et culturel. Il est fait pour aider les jeunes à prendre conscience qu'ils sont acteurs de leur parcours.

→ 23 participants, 80 % ont trouvé une solution professionnelle à l'issue.



VIE ACTIVE

Dans le cadre d'une action menée conjointement par le CIO, Pôle Emploi et la Mission Locale du Lunévillois, **138 jeunes** des deux lycées professionnels Paul Lapie et Boutet de Monvel ont pu découvrir la Mission Locale du Lunévillois et ses outils.

MOBILITE DES OUTILS AU SERVICE DES JEUNES

Le manque de mobilité des jeunes suivis par la Mission Locale reste un des principaux freins à l'emploi. **67.20 % des jeunes accueillis ne possèdent pas le permis B.**

La référente Mobilité anime également, mensuellement, un atelier collectif sur ce thème auprès de jeunes inscrits en CEJ. Elle informe et sensibilise les jeunes sur les différents moyens de transport en commun. Elle aborde aussi les différentes manières de passer le permis de conduire et les aides possibles
→ **116 jeunes ont participé à ces ateliers en 2023.**

Les différentes aides aux déplacements (hors permis)

L'Allocation PACEA -financée par l'Etat- (*voir article PACEA*), peut être sollicitée pour financer les déplacements dans le cadre d'une entrée en formation, en emploi, sur un dispositif en attendant une allocation ou une rémunération ou pour financer une partie du permis de conduire.

L'allocation CEJ -octroyée par l'Etat- facilite grandement les démarches d'insertion des jeunes en CEJ notamment ; c'est un levier indispensable pour la mobilité.

Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) → 151 aides

-financé par le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle- il peut être sollicité pour aider au paiement de frais de transport pour accéder à l'emploi ou à une formation lorsque tous les autres dispositifs ont été étudiés.

Les billets emploi formation → 12 billets financés par la Région Grand Est ont été octroyés.

Les aides au permis de conduire

Les conseillers incitent les jeunes qu'ils accompagnent à passer leur permis surtout s'ils perçoivent une allocation. Ils les orientent toujours, dans un premier temps, vers les aides au permis du droit commun.

Des actions spécifiques sont également mises en place par la Mission Locale :

■ **Atout Permis → 16 jeunes.** En 2023, financée par le Fonds d'Aide aux Jeunes, cette action de préparation au permis de conduire a pour objectif de permettre aux jeunes de terminer la préparation du permis dans un délai restreint grâce au financement d'heures de conduite et à un suivi auprès des auto-écoles.

12 jeunes ont obtenu leur permis et les 4 autres personnes vont le passer très prochainement.

■ **Auto-école Jaune Vert (partenariat)** L'auto-école propose un tarif préférentiel pour tous les jeunes inscrits dans un parcours d'accompagnement à la Mission Locale du Lunévillois.

■ **Bourse au permis de conduire**

-financée par la Ville de Lunéville-

→ **12 jeunes**

En 2023, l'action a permis à 12 jeunes Lunévillois de bénéficier d'une bourse de 500 € pour préparer leur permis de conduire. Les jeunes étaient inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle et ont, en contrepartie, effectué une mission écocitoyenne en participant au désherbage manuel des parterres de la Ville de Lunéville. Cette action entre dans le cadre de la volonté de la ville d'éviter l'utilisation de désherbants chimiques et ainsi conserver sa quatrième fleur au concours Villes et Villages Fleuris. La Mission Locale a assuré la gestion de l'action et le suivi des jeunes en auto-école. L'action s'est très bien déroulée et **nous avons déjà versé 7 bourses au permis.**



→ **Les Allocations PACEA ou CEJ peuvent également permettre de financer le permis de conduire.**

■ **Simulateurs de conduite**

→ **113 jeunes dont 92 jeunes en 2023.**

Depuis le mois d'avril 2022, la Mission Locale du Lunévillois a acquis 2 simulateurs de conduite. Des ateliers animés deux fois par mois ont permis aux jeunes de :

- démystifier la conduite et enlever les appréhensions qu'ils pouvaient avoir avant de s'engager dans le permis de conduire.

- d'être plus performants lors des leçons de conduite par l'acquisition d'automatismes, de bons réflexes et de postures de la conduite automobile lorsqu'ils s'étaient engagés dans le permis.

Un des deux simulateurs, qui est mobile, a été proposé sur des événements ponctuels permettant notamment de capter des jeunes "Invisibles".



La Mission Locale participe, également, à l'élaboration et l'évaluation d'actions nouvelles sur le Territoire (outils dans le cadre du PETR, action de soutien au code INES Sois Mobile).

"MLL GO" est issu du lancement d'un appel à projet, lancé par la DREETS, dans le cadre de Plan d'Investissement dans les Compétences → "Repérer et mobiliser les publics "Invisibles" et en priorité les plus jeunes d'entre eux". **Après 2 années d'expérimentation, les services de l'Etat avaient accepté de renouveler pour 2 ans notre expérimentation de repérage des "Invisibles"**.

Rappel : "MLL GO" a pour objectif *d'aller vers* les publics éloignés du Service Public de l'Emploi âgés de 16 à 29 ans, d'en *favoriser l'adhésion* et de permettre la mise en place d'un *accompagnement*. Il est à destination des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études, ni en scolarité et *qui sont non connus* de la Mission Locale du Lunévillois, de Pôle Emploi et de CAP Emploi.

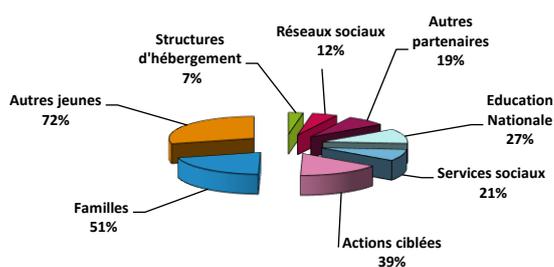
Les objectifs de cette deuxième phase ont été atteints → 245 jeunes repérés (pour un objectif de 240) dont à minima **140** jeunes à mobiliser sur 2 ans (215 jeunes ont été mobilisés → objectifs dépassés).

Profil des "Invisibles"

Sexe	Jeune homme = 55 % - Jeune femme = 45 %
Age	Mineurs = 17 % Entre 18 et 21 ans = 57 % Plus de 22 ans = 26 %
Niveau scolaire	54 % des jeunes ne sont pas titulaire d'un diplôme de niveau IV (sans diplôme = 17 % - niveau III = 47 % niveau IV = 32 % - niveau VI = 4 %)
Lieu d'habitation	CCTLB = 59 % - CCVP = 20 % - CC3M = 19 % - CCS = 2 %

Repérage

Origine de la venue (repérage)



Actions de mobilisation

L'une des méthodes utilisées sur ce projet aura été de favoriser l'implication des jeunes dans les actions à mettre en œuvre afin qu'ils trouvent du sens dans tout ce qui leur a été proposé et qu'ils soient acteurs de leurs parcours et puissent adhérer à un accompagnement.

Donner du sens...pour comprendre - Les impliquer...pour apprendre - Jouer...pour mieux retenir.

Exemples de projets participatifs et inclusifs de l'année

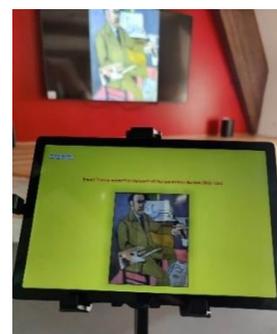
"La santé est dans l'assiette"

Prise de conscience de son rapport à la nourriture, conception de menu équilibré, achat des denrées et cuisine. En partenariat avec les Terrasses de Méhon. L'occasion de modifier son rapport à la "Junk Food", à son coût, l'impact sur sa santé.



"La Micro-Folie"

Découverte du site de Baccarat et de son musée numérique. L'occasion d'aborder la discrimination en s'appuyant sur l'art et la culture (immersion virtuelle dans les œuvres, temps d'échange et d'écriture).



"Stop Violence"

Journée "self défense" à destination d'un public féminin. Les jeunes femmes ont pu libérer leurs paroles à travers des vidéos de prévention contre la violence. Une prise de conscience pour certaines des agressions subies. Elles ont pu participer à un cours de self défense et recevoir un document informatif regroupant les coordonnées des structures aidantes locales.



"Les dangers de la route"

En partenariat avec l'Auto-école du Cristal, une après-midi prévention a été mise en place. Au programme, sensibilisation des jeunes conducteurs aux dangers de la route mais aussi à la conduite sous stupéfiant, alcool... Des séquences informatives couplées à des mises en situation. Un focus sur l'utilisation des trottinettes a eu lieu.



"Les ateliers du GEEK"

Réalisation d'une série de vidéos de promotion de toutes les thématiques de l'offre de Service de la Mission Locale du Lunévillois dans le cadre des rencontres numériques. En partenariat avec la Médiathèque de Baccarat. Des jeunes ont écrit les scénarios, ont joué les acteurs, filmé et monté eux-mêmes les vidéos.



"La médiation animale"

En partenariat avec Energie Canine, journée cani rando à Bussang. Au programme, dépassement de soi, effort, confiance en soi. Une action couplée avec la visite de la S.P.A d'Amance où les jeunes ont eu l'opportunité de découvrir les missions des bénévoles (nettoyage des espaces, nourrissage, promenade avec les animaux, partage de savoirs et temps d'échange).



Accompagnement à la sortie du dispositif

- 215 jeunes ont bénéficié d'un diagnostic approfondi (86 %).
- 60 % des jeunes ont trouvé une solution :
 - ↳ 12 % accèdent à l'emploi
 - ↳ 5 % intègrent une formation qualifiante
 - ↳ 2 % reprennent leur scolarité
 - ↳ 41 % bénéficient d'un accompagnement intensif (CEJ - AOA).

Nous regrettons que ce dispositif ne soit plus reconduit car il permettait une approche et une mobilisation du public vraiment innovante. Les résultats ont été plus que satisfaisants. (+ de 86 % de jeunes repérés "invisibles" ont été mobilisés).

LEXIQUE

ADVP	Activation du Développement Vocationnel et Personnel
AGEFIPH	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées
ALTT	Amicale Lunévilloise de Tennis de Table
ANCT	Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
AOA	Accompagnement à l'Orientation Approfondie
ARML	Association Régionale des Missions Locales
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
BRSA	Bénéficiaire du Revenu Solidarité Active
CAP EMPLOI	Structure d'accueil pour handicapés
CC	Communautés de Communes
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEC	Contrat Emploi Compétences
CEJ	Contrat d'Engagement Jeune
CEP	Conseil en Evolution Professionnelle
CIE	Contrat Initiative Emploi (contrat aidé secteur marchand)
CIO	Centre d'Information & d'Orientation
CFA	Centre Formation d'Apprentis
CMP	Centre de Médecine Préventive
COT	Cellules Opérationnelles Territoriales
CPO	Convention Pluriannuelle d'Objectifs
CRGE	Conseil Régional Grand Est
CTDCO	Comité Territorial de Développement des Compétences et de l'Orientation du Lunévillois
DDETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail & des Solidarités
DREETS	Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail & des Solidarités
E2C	Ecole de la deuxième Chance
EPIDE	Etablissement pour l'Insertion Dans l'Emploi
ETP	Equivalent Temps Plein
FSE	Fonds Social Européen
FAJ(D)	Fonds d'Aide aux Jeunes (Conseil Départemental 54)
GEIQ	Groupeement d'Employeurs Insertion Qualification
IAE	Insertion par l'Activité Economique
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées (ancienne COTOREP)
MLDS	Mission de Lutte Décrochage Scolaire
NEET	Notion Education, Employment or training (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire)
OPCO	Organisme Public Collecteur (opérateurs de compétences)
PACE	Parcours d'Acquisition de Compétences en Entreprise (Région Grand Est)
PACEA	Parcours contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi & l'Autonomie
PAIP	Plateforme d'Accompagnement vers l'Intégration de Parcours
PEC	Parcours d'Emploi Compétences
PETR	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
PMSMP	Période de Mise en Situation Professionnelle
PPAE	Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PSAD	Plateforme de Suivi & d'Appui aux Décrocheurs
QPV	Quartier Prioritaire de la Ville
SESAME	Sésame vers l'emploi dans le sport et l'animation pour les métiers de l'encadrement)
RSA	Revenu de Solidarité Active
SESIT	Service Economie Solidaire et Insertion Territoriale du Conseil Départemental 54
SMV	Service Militaire Volontaire
SPA	Société Protectrice des Animaux
SSD	Service Social Départemental
UFOLEP	Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique
UIMM	Union des Industries et Métiers de la Métallurgie
ZRR	Zone Rurale à Revitaliser

Niveaux scolaires

Le niveau 1 correspond à la maîtrise des savoirs de base

Le niveau 2 atteste la capacité à effectuer des activités simples et résoudre des problèmes courants à l'aide de règles et d'outils simples en mobilisant des savoir-faire professionnels dans un contexte structuré

Le niveau 3 correspond à l'ancien niveau V (CAP)

Le niveau 4 correspond à l'ancien niveau IV (BAC)

Le niveau 5 correspond à l'ancien niveau III (Bac + 2)

Le niveau 6 correspond à l'ancien niveau II (Licence)

Le niveau 7 correspond au niveau du Master

Le niveau 8 correspond au niveau d'un Doctorat.

LES ACTIONS DE NOTRE ACTIVITE 2023 ONT ETE FINANCEES
PAR LES FINANCEURS CI-DESSOUS :

